



# Ordonnances du **MACRONDEF** : **c'est NON !**

## Le 16 novembre, je manifeste !

**De nombreuses mobilisations, études et sondages montrent que la loi travail XXL est source d'inquiétudes légitimes pour une grande majorité de nos concitoyens qui ne veulent pas de nouvelles régressions sociales :**

**pourtant, MACRON et son Gouvernement, sous tutelle du MEDEF, persistent et signent !**

Précariser, affaiblir, rendre encore plus vulnérables les salarié-e-s, les priver d'instances représentatives en capacité de les défendre, tel est le leitmotiv ultra libéral et destructeur de cette nouvelle réforme. Le pire est à craindre pour les prochaines que nous devons combattre tout en étant force de proposition. **Dire non à la remise en cause du salaire socialisé est une absolue nécessité.**

### Le salaire socialisé, qu'est-ce donc ?

Le salaire socialisé correspond à des prestations auxquelles ont droit les salariés et qui couvrent de façon collective et solidaire un certain nombre de risques (*entendu au sens événements*) inhérents aux aléas de l'existence. Font partie de ces prestations la couverture de la maladie, l'indemnisation du chômage et des accidents du travail, la survenance d'enfants (*Allocations Familiales*), la retraite. En fait, ce sont les cotisations calculées sur les salaires versés aux salariés actifs qui, collectivement, forment le salaire socialisé.

Le Président MACRON veut nous soigner moins, nous payer moins, sous couvert d'une augmentation dérisoire du pouvoir d'achat immédiat. Dans nos secteurs d'activité, la résignation n'est pas de mise alors que d'autre choix existent.

### Toutes et tous ensemble le 16 novembre pour :

- Une augmentation réelle des salaires,
- La reconnaissance de l'expérience et des compétences acquises,
- L'égalité salariale réelle entre les femmes et les hommes,
- Des formations professionnelles pour toutes et tous,
- L'application réelle des 35 h pour tendre vers une diminution du temps de travail pour travailler mieux, et travailler toutes et tous,
- La garantie pour les cadres de pouvoir refuser le forfait-cadre sans risque de licenciement.

Si dans nos secteurs, le Patronat est à la pointe des revendications du MEDEF et met en œuvre tranquillement restructurations et fermetures d'agences utilisant la « révolution numérique » au seul bénéfice des actionnaires. Nous devons être à la pointe des revendications pour le progrès social au service de toutes et tous.

## Le 16 novembre partout en France je me mobilise, je manifeste, je fais grève.